



FORMULAIRE ENTENTE FEMININES SENIORS SAISON 2021/2022

Seul le club qui gère l'entente devra nous faire parvenir ce document
(Sous réserve de validation par le District)

Extrait de l'Article – 39 bis L'équipe en entente

Les Districts peuvent autoriser leurs clubs à constituer des équipes en entente.

L'entente permet à des clubs d'associer leurs joueurs afin de les faire jouer ensemble dans les compétitions de District.

Ces clubs doivent appartenir au même District ou à des Districts limitrophes d'une même Ligue.

Une équipe en entente ne peut participer aux compétitions que dans le respect des Règlements Généraux.

L'entente a une durée d'une saison. Elle est renouvelable.

Chaque club participant à l'entente peut engager ses propres équipes, dans les compétitions auxquelles l'équipe en entente ne participe pas, excepté au plus bas niveau.

La demande de création de l'entente doit être formulée auprès du District **au plus tard à la date de clôture des engagements de la catégorie concernée.**

Elle doit désigner le club responsable administrativement de l'équipe en entente (dit « club support ») et le(s) lieu(x) de pratique.

La création d'une équipe en entente est possible dans toutes les catégories de jeunes.

Une équipe de jeunes en entente peut participer à l'ensemble des compétitions de District (selon le règlement de District(s) ou de Ligue), sans possibilité d'accéder aux compétitions de Ligue.

La création d'une équipe en entente est possible pour les seniors masculins, seniors vétérans et les seniors féminines.

Une équipe senior masculine et féminine en entente peut participer à l'ensemble des compétitions de District (selon le règlement de District ou de Ligue), sans possibilité d'accéder aux compétitions de Ligue.

Nous soussignés, Président(e)s,

Club 1 :

Nom :

Prénom :

Club 2 :

Nom :

Prénom :

Club 3 :

Nom :

Prénom :

Sollicitations auprès du District du Calvados de Football, l'autorisation d'engager pour la saison une équipe en entente (cocher la case)

FEMININE SENIORS A 11

FEMININES SENIORS A 8

Le club de _____ gèrera l'entente dont l'appellation est la suivante :

NOM DE L'ENTENTE



FORMULAIRE ENTENTE FEMININES SENIORS SAISON 2021/2022

Effectif de chaque club dans la catégorie d'entente demandée

Pour le District du Calvados, nombre minimum de licenciés des diverses catégories

CLUB	FEMININES SENIORS A 11	FEMININES SENIORS A 8

Foot à 11 : 5 par club
Foot à 8 : 3 par club
Foot à 5 : 2 par club

Niveau de jeu et terrains

Equipe	Terrain	Desiderata particulier
1		
2		
3		

Date : Nom et fonction du signataire	Signature et cachet du Club 1 (support)	<i>Cadre réservé au District</i> <i>Date de réception :</i> <i>Décision du Bureau du District :</i> <input type="checkbox"/> <i>Accord</i> <input type="checkbox"/> <i>Refus</i> <i>Si refus, motif :</i>
Date : Nom et fonction du signataire	Signature et cachet du Club 2	
Date : Nom et fonction du signataire	Signature et cachet du Club 3	